



SPORT ET ANIMATION GLOBALE

Répondre aux besoins en compétences et en formation d'un secteur en « perpétuelles mutations ».

Au travers de ce COT¹, les signataires s'entendent à proposer une offre de formation la plus adaptée aux besoins actuels et à venir ainsi qu'à élaborer des plans d'actions visant à mieux faire connaître les métiers et les perspectives d'emplois du secteur.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces et opportunités

- **Secteur normé** sur certaines activités (cf. Sport) ;
- **Recrutements importants** ;
- Attractivité, appétence et engouement sociétal pour les métiers du secteur ;
- Pratique artistique et culturelle, un enjeu de société fort avec une prise de conscience de ses bienfaits ;
- **Schéma Régional de Développement du Sport (SRDS)** ;
- Activités sportives et/ou culturelles en phase avec les mutations sociales et démographiques.

Faiblesses et menaces

- **Forte concentration des employeurs en zones urbaines** ;
- Secteur fortement impacté par les évolutions législatives, réglementaires, sociales ;
- **Difficultés de recrutement** ;
- Temps partiel important (43 % des actifs) ;
- Surreprésentation des plus de 50 ans chez les actifs ;
- Fragilité financière des employeurs (cf. association).

ENJEUX



- ⇒ **Disposer d'une observation partagée des besoins en compétences des entreprises et des territoires pour anticiper l'évolution des métiers**
- ⇒ **Faire connaître la réalité des métiers du sport et de l'animation globale**
- ⇒ **Proposer une offre de formation professionnelle répondant aux besoins en compétences actuels et futurs du secteur et des territoires.** Cela se traduit par une nécessité d'accompagner les futurs actifs dans leur insertion professionnelle pour répondre aux besoins des employeurs et des publics ainsi que le maintien et la montée en compétences des actifs occupés.

¹Contrat d'Objectifs Territorial : outil de concertation et de contractualisation entre l'État, la Région et les organisations professionnelles représentatives d'un secteur sur les questions relatives à l'orientation, la formation professionnelle et l'emploi. Il représente la déclinaison sectorielle du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) - Performance Grand Est.

PLAN D' ACTIONS

PRIORITÉ 1 : DIAGNOSTIC ET PROSPECTIVE OBSERVER POUR DÉCIDER.

Disposer d'une observation régionale actualisée, partagée et coordonnée du secteur du sport et de l'animation globale.

- ⇒ Créer des **habitudes régionales d'observation**
- ⇒ **Coordonner et harmoniser** les travaux d'études au niveau régional en étudiant les spécificités des deux branches professionnelles (cf. évolutions des métiers, de l'emploi, de l'offre de formation initiale...);
- ⇒ **Conduire des études** ponctuelles sur des sujets particuliers (exemple : besoins en compétences auprès des ligues, des employeurs, évolution des métiers, compétences les plus recherchées...);
- ⇒ **Consolider et partager** l'ensemble des données entre tous les producteurs;
- ⇒ Réaliser une **infographie synthétique** sur les données du périmètre du COT et en faire la promotion.

PRIORITÉ 2 : PROMOTION DES MÉTIERS UN CHOIX DE MÉTIERS ÉCLAIRÉ.

Améliorer la connaissance des métiers et développer l'attractivité des métiers en diffusant une information réaliste, actualisée et accessible auprès de tous les publics.

- ⇒ **Recenser, articuler, mutualiser et rendre lisible** les ressources et les outils d'information sur les métiers (fiches métiers, salons et forums, sites web, outils numériques...) pour les professionnels de l'orientation, de la formation et de l'insertion et pour le grand public, notamment dans le cadre du hub de l'orientation et de son agenda;
- ⇒ Définir/créer les **outils de communication spécifiques aux métiers**;
- ⇒ Intégrer des **professionnels des secteurs** dans le futur réseau régional d'ambassadeurs métiers labellisé pour apporter notamment aux établissements scolaires et universitaires, une réponse de proximité sur l'accès aux métiers et aux carrières;
- ⇒ **Diffuser les outils adaptés** et différenciés, le cas échéant selon les cibles et le listing des réseaux d'ambassadeurs-métiers.

Mettre les manifestations régionales au service de la promotion des métiers.

- ⇒ Définir un **programme des manifestations et évènements** sur le Grand Est de façon concertée;
- ⇒ **Préparer et mobiliser les publics** en amont de leur venue aux manifestations régionales ou territoriales;
- ⇒ **Professionnaliser les acteurs** de l'emploi, de l'orientation et de l'insertion et ainsi favoriser les échanges entre ces professionnels et le monde professionnel.

PRIORITÉ 3 : FORMATIONS PROFESSIONNELLES UN LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE RÉGIONAL ET TERRITORIAL

Analyser conjointement l'offre de formations professionnelles pour l'adapter aux besoins de la profession et des territoires.

- ⇒ **Partager l'offre de formations**, les résultats en termes d'insertion et l'information sur les profils des entrants;
- ⇒ Identifier les zones de développement de l'offre en lien avec les diagnostics agences; zones blanches diagnostic des territoires/SDRS;
- ⇒ **Amplifier le dialogue** entre habilitateurs de formation et acheteurs de formation (**Région, Pôle Emploi, Branches professionnelles, OPCO**);
- ⇒ Engager et développer **l'approche compétences et les nouvelles modalités de formation** (blocs de compétences, bi-qualification, ...)

Définir une offre de formations professionnelles adaptée aux besoins de la profession et des territoires.

- ⇒ Amplifier la **lisibilité et la communication** sur l'offre accessible et les financements possibles;
- ⇒ **Articuler les voies de formation et construire une complémentarité** de l'ensemble des voies de formation, y compris avec l'Éducation Nationale (filière) et les Universités;
- ⇒ **Développer l'apprentissage et le rapprochement avec le monde de l'entreprise**;
- ⇒ **Amplifier les actions sur mesure** permettant notamment de combiner les outils, dont la VAE et la modularisation pour faciliter l'acquisition des compétences/diplômes.

Accompagner le maintien et la montée en compétences des actifs

- ⇒ Articuler le COT avec les futurs Accords de Développement des Emplois et des Compétences (ADEC) de la DIRECCTE afin de renforcer les compétences des actifs en particulier ceux des TPE / PME ou des associations;
- ⇒ Accompagner le tissu économique à la **consolidation des emplois et compétences**;
- ⇒ Poursuivre le **développement de compétences complémentaires** pour rechercher la polycompétence attendue au sein des structures employeuses;
- ⇒ Relancer la **dynamique de la VAE et sa promotion** auprès des salariés;
- ⇒ **Soutenir les filières** et les métiers en réponse à des plans gouvernementaux (ex. : plan aisance aquatique);
- ⇒ **Mutualiser, optimiser l'articulation des interventions et les moyens pour y répondre.**

CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR²

Deux familles d'activités regroupées en 8 professions spécifiques³

TISSU PRODUCTIF
9 700 établissements répartis ainsi :

- 5 200 dans l'animation
- 4 500 dans le sport
- 5 100 établissements sans aucun salarié
- 28 000 salariés privés dont 25% exercent une des 8 professions spécifiques

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI
(cf. DEFM)

- **8 460 DEFM** dont 4 100 animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents et 1 690 éducation sportive (soit 2/3 des DEFM)
- **62 % ont au moins un niveau IV**

² Sources : Acoess, Insee

³ animateur socioculturel et de loisirs | Moniteur et éducateur sportif, sportif professionnel | Cadre de l'intervention socio-éducative | Artiste de la musique et du chant | Indépendant gestionnaire de spectacle ou de service récréatif | Artiste de la danse et des spectacles vivants | Artiste dramatique | Directeur de centre socioculturel

FORMATION

- **4 450 étudiants** (86% en licence STAPS - rentrée 2016)
- **357 apprentis** (dont 64% sur un BPJEPS - rentrée 2018)
- **427 places de formation continue** (2019)

PROFIL DES ACTIFS
Occupant une profession spécifique

- 50 % sont en **CDI**
- **56,9 % de femmes**
- 72 % des moins de 35 ans ont **au moins le Bac**

PRODUCTIONS OREF

Dédiées au secteur

- ⇒ Analyse sectorielle | 01/2019
- ⇒ Synthèse de l'analyse en 2 pages | 02/2019
- ⇒ Vidéo : 1 minute pour mieux comprendre le secteur | 04/2019
- ⇒ Infographie interactive : principales caractéristiques du secteur | 02/2019

PARTENAIRES

- Région Grand Est ;
- État ;
- Académies de Reims, de Nancy-Metz, et de Strasbourg ;
- Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ;
- Onisep ;
- Pôle emploi ;
- Agefiph ;
- CPNEF du Sport ;
- CPNEF de l'Éducation Culture Loisirs Animation (ECLAT) ;
- CPNEF des Acteurs du lien social et familial (Alisfa) ;
- CROS Grand Est ;
- CRAJEP Grand Est ;
- OPCO : Ocapiat, AFDAS, Opco cohésion sociale (Uniformation) ;
- UDES ;
- APMSA Grand Est.



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST



DRDJSCS
Direction Régionale et Départementale de la
Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale



AFDAS



L'Europe s'invente chez nous

Région Grand Est

Siège du Conseil Régional • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 STRASBOURG Cedex
Tél 03 88 15 68 67 • Fax 03 88 15 68 15

Hôtel de Région • 5, rue de Jéricho
CS70441 • 51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Tél 03 26 70 31 31 • Fax 03 26 70 31 61

Hôtel de Région • Place Gabriel Hocquard
CS81004 • 57036 METZ Cedex 01
Tél 03 87 33 60 00 • Fax 03 87 32 89 33

www.grandest.fr